

Compte rendu de la séance du 1^{ER} Juillet 2022, du Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 27 Juin 2022 et réuni à la salle multi-activités en séance publique avec les restrictions sanitaires liées au COVID-19 sous la présidence de Monsieur **Guido ROMANO**, Maire de Vincelles.

Ouverture de séance à 20h00

Etaient présents : Guido ROMANO, Sandrine GUERVILLE, Armelle TAMBOUR Tiphaine DARDOISE, Cyril AUZOU, Jean-Claude BOSCH, Philippe BLONDELET, Laurent FOUINAT, Monique LE CORGNE,

Absents excusés : Rose-Marie WRONA, Gilles BIERRY, Christophe GAUDOIN, Jacqueline PICQ.

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Laurent FOUINAT

1. Réunion avec la direction générale des services de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois concernant une éventuelle DSP Camping.

La réunion est reportée à une date ultérieure.

2. Lecture et Approbation du Conseil Municipal du 13 Mai 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 13 mai 2022.

3. Validation de la convention avec le SDEY pour l'éclairage public de la place de l'église.

Dans le cadre du projet de la rénovation de la place de l'église, une convention est proposée par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne (SDEY) pour les travaux d'éclairage d'un montant de 5 844.73 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention financière citée ci-dessus et autorise M. Le maire à signer tout document afférent à ces opérations.

4. Présentation des devis Colas et Eurovia pour la réfection de la Rue Paul Bert et l'impasse Genotte. Choix du fournisseur.

Deux offres pour la réfection de la rue Paul Bert et l'impasse Genotte :

- Entreprise Colas : 47 827 € HT
- Entreprise EUROVIA : 34 764 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis de l'entreprise Eurovia pour un montant de 34 764 € HT sous réserve de l'obtention d'une subvention de l'ordre de 20% dans le cadre du pacte territoire Dossier « Village de l'Yonne ».

5. Validation de la convention avec la bibliothèque départementale et la commune pour le développement de la lecture publique.

Le Département de l'Yonne a adopté un plan départemental de lecture publique pour 2021-2027.

La présente convention a pour objet de définir les règles de partenariat entre le département et la commune pour le développement de l'accès à la lecture et à la culture de tous les publics.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention citée ci-dessus et autorise le maire à signer tous documents afférents à cette opération.

6. Délibération pour la nouvelle convention avec la communauté d'agglomération de l'auxerrois fixant les modalités d'entretien de la zone d'activité économique ZI Saint Jean.

La précédente convention arrivant à échéance, il convient de refaire une convention avec la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois pour une durée de trois ans. La commune recevra 3 545 € par an pour l'entretien de la ZAE Saint Jean.

En attente des suites de la réunion de M. Le Maire en date du 12 juillet 2022 avec la communauté d'agglomération de l'Auxerrois.

7. Adhésion 2022 au CAUE89

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement a pour objet de promouvoir sur le plan local la qualité de l'architecture et de son environnement. Ce dernier demande l'adhésion de la commune de Vincelles pour l'année 2022 pour 150 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas adhérer au CAUE89.

8. Demande de Subvention du Centre de Sauvegarde des oiseaux sauvages

Le Centre de Sauvegarde pour Oiseaux Sauvages a pour but d'accueillir les oiseaux d'espèces protégées pour les soigner pour les réinsérer dans leur milieu naturel.

Il sollicite notre commune pour une aide financière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 9 voix pour et 1 abstention une subvention de 100 € pour le CSOS.

9. Question diverses

Information : augmentation de capital de la SPL pour un montant de 4 400 € (44 actions de 100 €).

Devis pour les chasses d'eau du groupe scolaire à revoir selon les besoins et les solutions techniques.

Trois jeunes vont venir avec un éducateur de la PJJ, M. Humbert, en renfort pour l'entretien des espaces verts. Ils interviennent trois demi-journées par semaine.

Travaux dans la grande rue : le marché déménagement vers la salle des fêtes, des poubelles seront communes, les accès seront libres la nuit et pendant les congés de l'entreprise.

Le 12 juillet un hélicoptère se posera près du camping, pour maintenance, lors de ses travaux sur le barrage de Vincelottes.

L'association AVEN des vétérans des essais nucléaires le 17 septembre une cérémonie pour une remise de drapeau.

Réunion publique le 14 octobre à 19 h.

Cimetière : 92 tombes recensées dans la partie ancienne dont 80% à l'abandon

La séance est levée à 22H30

La date de la prochaine réunion est fixée au 2 septembre

Vendredi à 20h00

Guido ROMANO	
Cyril AUZOU	Gilles BIERRY
Philippe BLONDELET	Jean-Claude BOSCH
Tiphaine DARDOISE	Laurent FOUINAT
Christophe GAUDOIN	Sandrine GUERVILLE
Monique LE CORGNE	Jacqueline PICQ
Armelle TAMBOUR	Rose-Marie WRONA